## Direction des transports terrestres

## Rectificatif à l'arrêté du 27 juillet 2001 portant déclassement d'une parcelle relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Dunkerque (Nord)

NOR: *EQUT0110157Z* 

Dans le Bulletin officiel nº 2001-15 du 25 août 2001, page 20 :

Au lieu de : arrêté du 27 juillet 2001 portant déclassement d'une parcelle relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Dunkerque (Nord).

Lire : arrêté du 27 juillet 2001 portant déclassement d'une parcelle relevant du domaine public fluvial à Dunkerque (Nord). Le reste étant inchangé.